

Annexe XVI

Demande d'utilisation de la bicyclette pour les missions de service avec octroi d'une indemnité de bicyclette

Le/la soussigné(e) (nom, prénom, grade) :
auprès (ministère, organisme d'intérêt public, avec mention de l'adresse de la résidence administrative) :
demande d'être autorisé(e) à pouvoir utiliser sa bicyclette pour des déplacements dans l'intérêt du service ou pour
des nécessités de service.

(date et signature du demandeur)

(date et signature du chef de service)

A envoyer au Secrétaire général

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 portant le Code de la fonction
publique wallonne.

Namur, le 18 décembre 2003.

Le Ministre-Président,
J.-Cl. VAN CAUWENBERGHE
Le Ministre de la Fonction publique,
Ch. MICHEL